

**Motion de MM. Damien Sidler, Alain Marquet et Roberto Broggin: «Quel éclairage nocturne sur le domaine public?»**

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 3 novembre 2004)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- la réponse du Conseil administratif à la question orale de M. Patrice Reynaud concernant l'éclairage des préaux des écoles (séances des 8 et 9 juin 2004);
- que l'option développée par le Conseil administratif peut avoir des répercussions tant sociales qu'environnementales;
- que cet objet mérite mieux qu'une simple décision unilatérale du Conseil administratif, non mandaté par le Conseil municipal,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- engager un véritable débat sur l'éclairage systématique ou non des lieux publics pendant la nuit;
- engager une véritable réflexion sur un possible gel des consommations de fluides par la Ville de Genève.